



Pret d'argent sans reconnaissance de dettes

Par tier, le 17/06/2015 à 19:57

bjr,

j'ai prêté 20 000 euros en espèce en plusieurs touches. A ce jour cette personne nie ce prêt malgré mes nombreux sms. Il ne répond plus au tel. Mes seules preuves, ce sont ces retraits successifs; les sms et les appels téléphoniques où on parle bien d'argent. J'ai porté l'affaire auprès d'un avocat pénaliste. Faut-il que j'avertisse l'administration fiscale de ce prêt concernant cette personne? Car je crois savoir que pour l'administration, prêt équivaut donation. Me concernant, puis-je le déclarer aux impôts? Merci de votre réponse